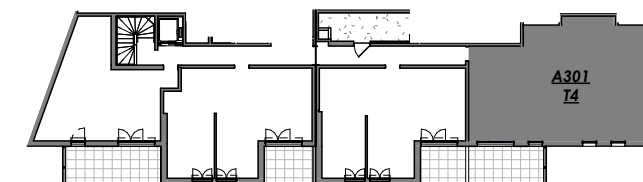


GREENSIDE

309 ROUTE DE GRASSE
06740 CHATEAUNEUF-GRASSE

BAT.A



PLAN DE VENTE

Niveau	N° de lot	Type
R+3	A301 1-2	T4

SEJOUR/CUISINE	37.5 m²
CHAMBRE 1	11.6 m²
CHAMBRE 2	10.2 m²
CHAMBRE 3	9.2 m²
SDB	6.1 m²
DEGAGEMENT	5.4 m²
SDE	2.4 m²
CELLIER	1.6 m²
WC	1.3 m²

SURFACE HABITABLE TOTALE :	85.3 m ²
----------------------------	---------------------

TERRASSE	12.4 m²
----------	---------

SURFACE PRIVATIVE TOTALE :	97.7 m ²
----------------------------	---------------------

Emplacement éléments de cuisine:				Menuiserie & équipement:			
	Lave-linge		Cuisson	PF	Porte-fenêtre	F	Fenêtre
	Lave-vaisselle		Réfrigérateur	VR	Coffre de volet roulant	SS	Sèche serviette
				PL	Placard	PV	Pare vue

Règlementation pour les personnes à mobilité réduite:

Aire de transfert de 80x130cm

Cercle de 150cm de retournement

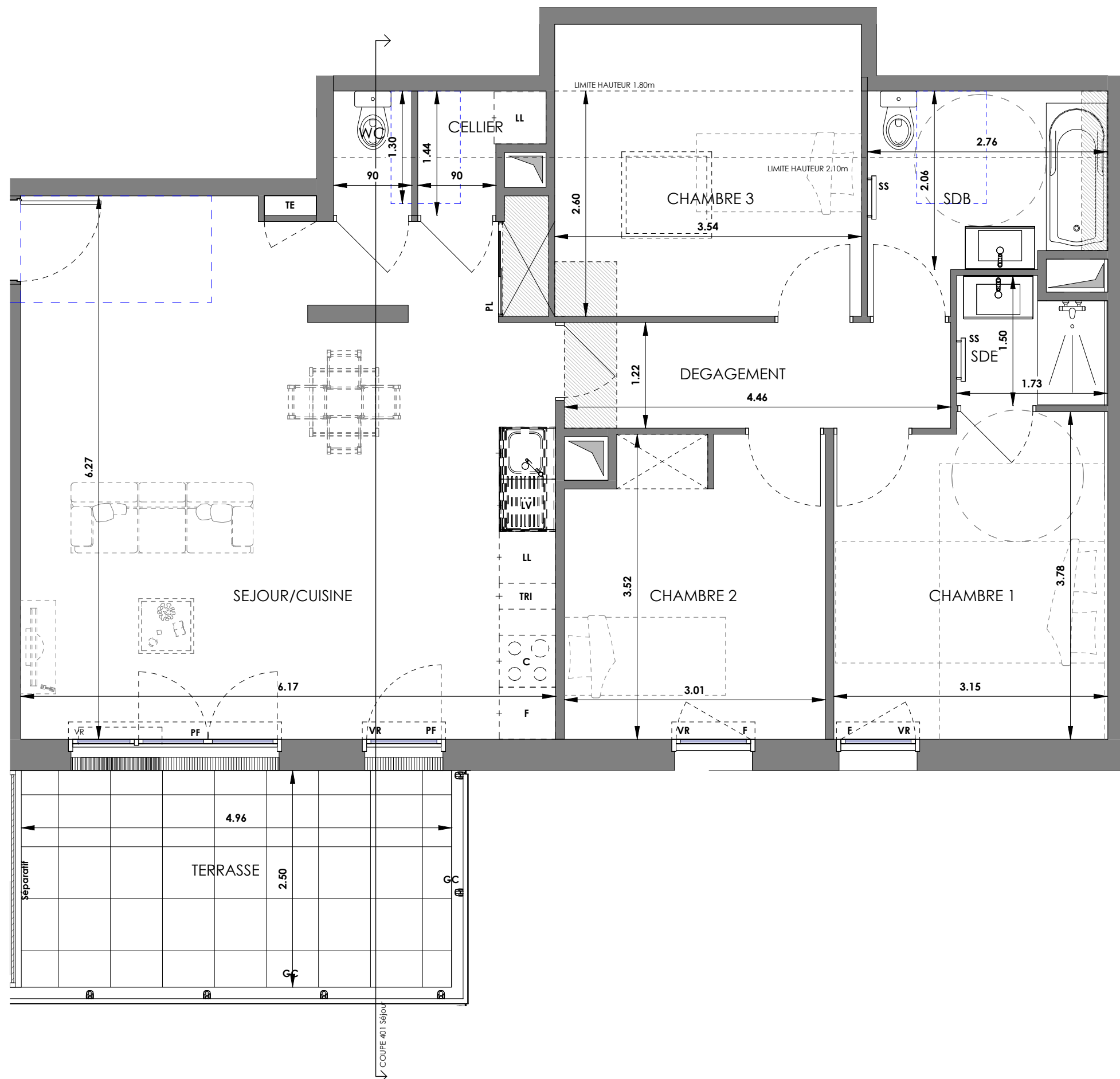
Manœuvre de porte 120x220cm

Éléments constructifs:

GC	Garde-corps		Gaine technique
	Faux-plafond		
TE	Tableau électrique		Clôture
	Cloison sur carrelage		

Date : 09/03/2026

INDICE 2

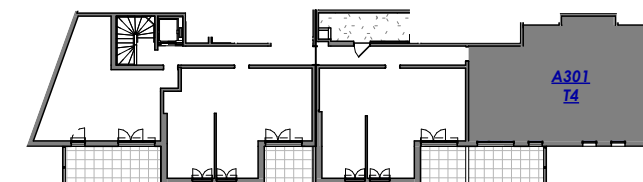


Ces plans ne sont pas des plans d'exécution. Dans les conditions définies à l'acte VEFA signé, des modifications peuvent être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation notamment pour les dimensions libres, les positions des baies, équipements et hauteurs sous plafond. Les surfaces données sont approximatives et pourront varier selon les termes de l'acte VEFA. Les retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1).



309 ROUTE DE GRASSE
06740 CHATEAUNEUF-GRASSE

BAT.A



PLAN DE VENTE

Niveau	N° de lot	Type
R+3	A301 2-2	T4

SEJOUR/CUISINE	37.5 m²
CHAMBRE 1	11.6 m²
CHAMBRE 2	10.2 m²
CHAMBRE 3	9.2 m²
SDB	6.1 m²
DEGAGEMENT	5.4 m²
SDE	2.4 m²
CELLIER	1.6 m²
WC	1.3 m²

SURFACE HABITABLE TOTALE :	85.3 m ²
----------------------------	---------------------

TERRASSE	12.4 m²
----------	---------

SURFACE PRIVATIVE TOTALE :	97.7 m ²
----------------------------	---------------------

Emplacement éléments de cuisine:				Menuiserie & équipement:			
	Lave-linge		Cuisson	PF	Porte-fenêtre	F	Fenêtre
	Lave-vaisselle		Réfrigérateur	VR	Coffre de volet roulant	SS	Sèche serviette
				PL	Placard	PV	Pare vue

Règlementation pour les personnes à mobilité réduite:

Aire de transfert de 80x130cm

Cercle de 150cm de retournement

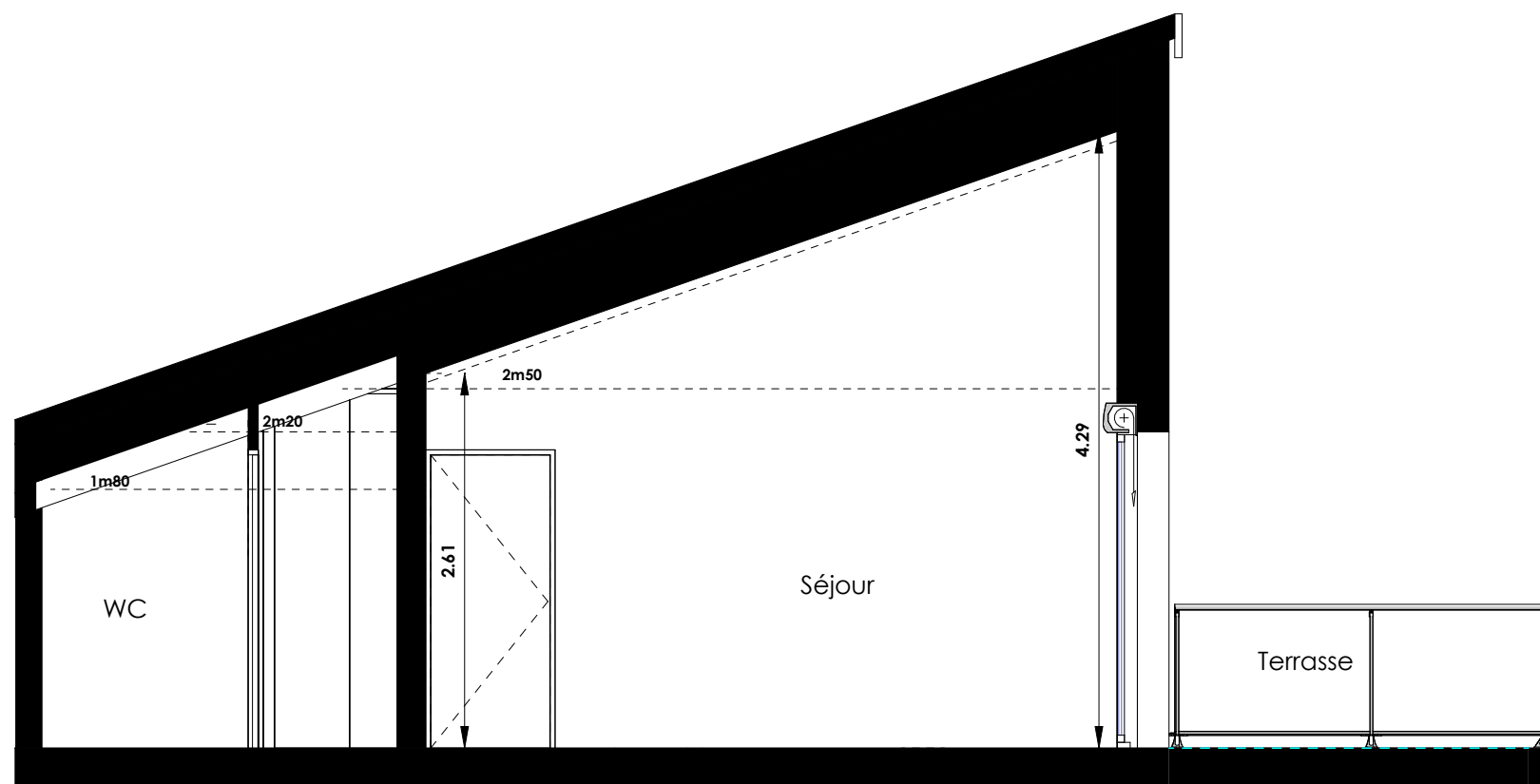
Manœuvre de porte 120x220cm

Éléments constructifs:

GC	Garde-corps		
	Faux-plafond		Gaine technique
TE	Tableau électrique		
	Cloison sur carrelage		Clôture

Date : 09/03/2026

INDICE 2



Coupe A301

Ech : 1 : 50



Ces plans ne sont pas des plans d'exécution. Dans les conditions définies à l'acte VEFA signé, des modifications peuvent être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation notamment pour les dimensions libres, les positions des baies, équipements et hauteurs sous plafond. Les surfaces données sont approximatives et pourront varier selon les termes de l'acte VEFA. Les retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1).